



SOMMAIRE

- Édito
- Voeux de la municipalité
- Boules de l'amitié
- Talents en Seine
- Permanence parlementaire
- Restaurants du coeur
- Bibliothèque
- Téléthon 2016
- Zoom sur...
- Inscriptions maternelles
- Informations municipales
- Départ en retraite
- Appel aux dons
- Location salle polyvalente
- Agenda

Directeur de publication :
Patrick SIMON

Rédaction, mise en page :
Mariam EL ALLALI

Impression : Mairie
Tirage : 800 exemplaires

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à mon discours de présentation des vœux quelques précisions sur nos projets de début d'année :

- En ce qui concerne l'agrandissement du cimetière : les documents pour la consultation d'entreprises sont maintenant prêts et celle-ci va démarrer. Dans quelques semaines la commission du cimetière se réunira, puis les travaux devront être validés par le conseil municipal avant de faire les demandes de subventions. C'est seulement après toutes ces étapes que nous pourrons commencer les travaux.
- Pour le city stade, les demandes de subventions sont en cours, après accords, le démarrage des travaux devrait être courant du mois de mars.
- Côté Métropole et les travaux route de Yainville, une première réunion a eu lieu, nous attendons le retour d'études et continuons de travailler sur ce projet avant de le présenter en conseil municipal.

Pour les autres projets plus importants, je vous tiendrais informés dans les prochains flash info comme d'habitude.

Cordialement

Le Maire
Patrick SIMON



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



Samedi 7 janvier, le Maire et les conseillers ont souhaité leurs meilleurs vœux aux habitants de Sainte Marguerite. Profitant de l'occasion, le maire a rappelé les projets réalisés, les projets en cours ainsi que ceux à venir avant de remettre un bouquet et quelques petits cadeaux aux nouveaux habitants du village.

Bienvenue à eux et bonne année à tous !

LES BOULISTES TIRENT LES ROIS

Avant une galette des rois très attendue, les boules de l'amitié ont reçu un T-shirt offert par M.RENARD Sébastien, électricien en domotique à Sainte Marguerite. Rémy MORISSE a remercié le généreux donateur en lui précisant que son logo sera fièrement porté lors des concours inter-villages.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Monsieur Christophe BOUILLON, Député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime, vous informe des horaires d'ouverture de sa permanence parlementaire située au **51 rue Louis LESEIGNEUR à Barentin**.

Ouverture au public le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

La permanence parlementaire peut être contactée :
par téléphone au **02.35.23.57.89**
par fax au **02.35.23.58.34**
ou par mail contact@christophebouillon.fr

BIBLIOTHÈQUE MICHEL BOURDAIS

Durant les vacances scolaires (du 11 au 27 février 2017), la bibliothèque Michel BOURDAIS ouvrira **uniquement le mardi 21 et le mercredi 22 février après-midi** de 14h à 18h.

Mariam

TÉLÉTHON



Les bénévoles étaient nombreux à assister mardi 17 janvier 2017 à la remise du chèque du Téléthon. Encore une belle somme récoltée cette année : **5242.50€ !**

Bravo et merci à tous !

TALENTS EN SEINE



Soirée spectacle : chant, danse, cirque...
Petite restauration et buvette sur place

SAMEDI 25 MARS
20H00

Salle Michel-Jacques TIPHAGNE

Réservation souhaitée au **02.35.37.46.12** ou par mail à
l'adresse biblicom.smsd@gmail.com

Sainte Marguerite sur Duclair

Le prix d'entrée vous sera communiqué prochainement

LES RESTAURANTS DU COEUR RECHERCHENT DES BÉNEVOLES

Les Restos du cœur de la région rouennaise, pour leur 32^{ème} campagne, organisent à nouveau leur **Collecte Nationale alimentaire qui aura lieu le week-end du 10,11 et 12 mars 2017** dans les supermarchés. Vous avez quelques heures disponibles ? Nous recherchons des bénévoles pour collecter des denrées.

Nous contacter : soit au siège des restos du cœur de la région rouennaise (ad76a.siege@restosducoeur.com ou **02.35.03.02.76**) soit en déposant votre candidature directement sur le site :

<http://collecte.restosducoeur.org/>

ZOOM SUR ... UNE SAGE-FEMME LIBÉRALE

En tant que spécialiste de la maternité, la sage-femme est une interlocutrice de choix durant le pré et le postnatal, rencontre avec Anne-Sophie GROGNET, sage-femme libérale à Sainte Marguerite sur Duclair.



• En quoi consiste votre métier de sage-femme libérale ?

Nous avons un rôle d'accompagnement du couple, de la conception à l'après naissance de l'enfant. On les informe sur tout ce qu'il y a à savoir, je considère que si les gens sont informés, ils peuvent plus être acteur de leur grossesse, de la naissance de leur enfant et les renforcer dans leur confiance à être parents.

Je propose un suivi prénatal : surveillance médicale de la grossesse (déclaration de grossesse, prescription des examens nécessaires, établissement d'ordonnances), surveillance à domicile des grossesses pathologiques, l'entretien du 4^{ème} mois, préparation à la naissance et à la parentalité.

Et un suivi postnatal : suivi à domicile de la maman et du bébé au retour de la maternité, suivi staturo-pondéral du bébé le 1^{er} mois, soutien et accompagnement de l'allaitement, consultation post-natale: consultation médicale pour la femme à faire dans les 6 à 8 semaines après l'accouchement, rééducation du périnée dans le cadre du postnatal et aussi pour femmes de tout âge.

• En quoi consiste la préparation à la naissance et à la parentalité ?

La préparation à la naissance et à la parentalité se déroule en petits groupes ou en séances individuelles, les femmes viennent seules ou en couple, les gens apprécient la richesse des échanges et du partage en groupe.

Les thèmes abordés sont multiples : la grossesse, le début du travail, le départ à la maternité, tout le déroulement du travail, la naissance, l'accueil, la rencontre avec le bébé, les premiers pas de parents, le couple, la famille...

Au sein de ces séances je propose aux couples des outils qui peuvent les aider : relaxation, sophrologie, postures qui peuvent soulager et faciliter la descente du bébé dans le bassin, présence, aide et place de l'accompagnant... L'arrivée d'un bébé est un événement important dans la vie d'un couple, la préparation permet d'accompagner les parents à vivre cet événement avec sérénité et confiance.

• Quand et pourquoi faire appel à une sage-femme libérale ?

On peut faire appel à une sage-femme en cours de grossesse, l'idéal étant de me contacter dès le début de celle-ci. Après, il peut y avoir des consultations pré-conceptionnelles où on aborde l'alimentation, le couple, l'arrêt de la contraception etc.

Souvent, c'est l'accompagnement personnalisé et la proximité qui incitent les couples à faire appel à une sage-femme libérale, car en faisant appel à une sage-femme libérale, on a la même personne à chaque rendez-vous. Les couples apprécient cet intérêt d'avoir un interlocuteur unique durant tout le suivi pré et postnatal. Les rendez-vous de surveillance de la grossesse ont lieu 1 fois par mois. Il y a 8 séances de préparation à la naissance et à la parentalité, on se voit donc sur plusieurs mois et parfois même sur plusieurs années quand il y a d'autres grossesses. Il y a forcément une relation de complicité et de confiance qui se met en place.

Tous les actes de la sage-femme sont remboursés dans le cadre de l'assurance maladie maternité.

Contact : **Anne-Sophie GROGNET : 06 82 04 29 61**

Retrouvez notre prochain «Zoom sur» dans le flash info d'avril

Vous habitez Sainte Marguerite, vous aimeriez faire connaître votre métier (profession libérale ou autre), faites le savoir en mairie et vous aurez, vous aussi, droit à un article pour nous faire découvrir votre profession.

INSCRIPTIONS MATERNELLES

L'enregistrement des inscriptions pour les enfants nés en **2014** s'effectuera : le **vendredi 7 avril 2017** de 16h00 à 18h00 et le **vendredi 28 avril 2017** de 16h00 à 18h00.

Vous aurez besoin, du livret de famille ou d'une copie, du certificat de pré-inscription délivré par la mairie, d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou attestant d'une contre-indication ou du carnet de santé.

Une visite de l'école pour les enfants aura lieu ultérieurement.

Mme QUÉTEIL

INFORMATIONS MUNICIPALES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie le 15 janvier 2017. Cette autorisation prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir sur lui ainsi que sa pièce d'identité et la photocopie du titre d'identité du parent (signataire du formulaire).

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune dans la section «**Vie Municipale / Liens**».

NOUVELLE ORGANISATION DE LA GENDARMERIE

Depuis le 1^{er} janvier, la commune de Sainte-Marguerite n'est plus dans le périmètre de surveillance de la gendarmerie de Duclair et du Trait mais dans celui de Rives-en-Seine donc pour toutes plaintes ou besoins, les habitants de Sainte Marguerite sur Duclair doivent se rendre à la gendarmerie de Rives-en-Seine. Néanmoins en cas d'appel d'urgence toutes les gendarmeries sont raccordées entre elles et les brigades du Trait et de Duclair peuvent toujours intervenir à Sainte-Marguerite comme par le passé.

DÉPART EN RETRAITE

Madame Edwige GERMAIN est entrée à la mairie le 15 mars 1994 en qualité d'agent d'entretien stagiaire, affectée à la cantine. Un an plus tard la voilà titularisée. Après avoir réussi son concours d'agent territorial et suivi des stages, elle passe adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

C'est donc après toutes ces années de services que Mme GERMAIN est radiée des effectifs pour une retraite bien méritée depuis le 1^{er} janvier 2017.

Bonne continuation à elle !



APPEL AUX DONS

Monsieur et Madame DELAFOSSE remercient chaleureusement tous les généreux donateurs pour les vêtements, qu'ils ont maintenant en quantités suffisantes et font savoir qu'ils recherchent désormais du linge de maison. Vous pouvez déposer vos dons à la mairie. Nous ferons le nécessaire pour les faire parvenir à la famille.

Merci d'avance pour votre générosité.

Le Maire

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE 2017

	Demandeur Hors Commune	Demandeur Commune
1 ^{ère} journée	336.30€	208.00€
2 ^{ème} journée	249.10€	166.95€
1 ^{ère} + 2 ^{ème} journée	585.40€	374.95€
½ journée	169.95€	124.40€
Le vendredi soir	43.80€	43.80€



Lundi, mardi, jeudi et vendredi 14h à 17h30

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h



mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr



02.35.37.52.13

<http://www.saintemargueritesurduclair.fr/>



AGENDA

Dimanche 12 février

Repas fruits de mer

Organisé par les Lundis Récréatifs

Samedi 18 février

LOTO spécial bons d'achats

Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 11 et dimanche 12 mars

Atelier créatif et foire à tout

Organisés par les Petites Mains

Samedi 18 mars

Soirée dansante

Organisée par l'A.M.S Ping-Pong

Dimanche 19 mars

Thé dansant

Organisé par l'association

Transfert

Samedi 25 mars

Soirée Talents en Seine

Organisée par la Commission

Culture et Communication et le

Comité des Fêtes

Plus d'informations sur le site internet de la commune